

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION

23 avril 2012

Le 23 avril 2012, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de Joffre, sur convocation de M. SARDA, directeur par intérim et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mmes BOSCHET, CORTHIER, KERVERN, PEREZ, QUILLARD
MM. ATTIOGBE, BARBU, BRAU, FOUCHER, GOULEAU, GUERIN, MARCHAND,
MARQUET, MILLET, MORIN, RAFII, SARDA

Etaient invités :

Mme SALLE
MM. DUBAS, CLAUDEL, GARNIER

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 12 mars 2012
2. Présentation des candidats à la direction de l'IUT
3. COM : état d'avancement des travaux
4. Point sur la rénovation du site Joffre
5. Pilotage création de nouveaux locaux
6. Retour sur le compte de résultat 2011
7. DBM n°1
8. Vie de l'IUT
9. Informations et questions diverses

Dans un premier temps, N. BARBU informe les membres du conseil de sa nomination au poste de vice-président aux affaires financières de l'université. Il intègre donc la nouvelle équipe constituée par O. LABOUX, tout en continuant ses activités d'enseignement et de recherche.

1. Approbation du compte-rendu du 12 mars 2012

Le compte rendu du conseil de direction du 12 mars est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

2. Présentation des candidats à la direction de l'IUT

A. SARDA rappelle les résultats de la consultation des personnels du 5 avril : R. DALLE a obtenu 33 % des voix et Y. POUZAIN 66 % des voix.

R. DALLE présente son projet. Il a décidé de continuer à porter sa candidature devant le conseil de direction et le conseil d'institut afin de faire vivre le débat et par respect pour les instances et la procédure engagée.

Il souhaite donner du sens à son projet en développant les thèmes suivants :

- La volonté de mettre en œuvre une dynamique collective et participative au travers d'un nouveau projet d'établissement,
- Le développement de la communication interne afin de favoriser les contacts entre départements,
- L'engagement d'une réflexion sur les enseignements au travers de la création de filières et la mise en place d'une voie technologique qui irait au-delà de la licence technologique (grade de Master),
- Redonner une place centrale à l'IUT de Nantes au plan régional,
- Prendre en compte les demandes des personnels.

Il s'agit d'un projet de dynamique et de renouvellement. A une question sur le sens qui est donné à une voie technologique allant au-delà du grade Licence, R. DALLE considère que l'IUT pourrait porter des masters tels que ceux existants à l'université. Ceci permettrait notamment de proposer des masters de qualité aux étudiants titulaires d'un DUT et de réaliser des économies d'échelle.

Y. POUZAINT présente à son tour son projet. Il tient à souligner que le débat démocratique s'est passé dans des conditions idéales.

Il développe son programme autour de trois axes :

- Un IUT dynamique et innovant sur son territoire
- Un projet porté par des valeurs
- Un projet opérationnel

Il lui paraît essentiel que l'innovation soit au centre de la dynamique IUT, en s'inspirant de la philosophie qui sous-tendait la création des IUT en 1967.

En ce qui concerne la composition de son équipe, il souhaite l'articuler de la manière suivante :

- Un directeur adjoint en charge de la recherche, du transfert technologique et de l'innovation,
- Un directeur adjoint en charge des affaires générales,
- Des chargés de missions dans les domaines suivants : relations internationales, construction, formation initiale, formation continue, personnel et affaires financières.

Il envisage également une rencontre avec chaque chef de département pour établir un constat partagé de la situation de l'IUT.

Lors du 1^{er} semestre 2012-2013, il faudra, selon lui, présenter les grandes lignes d'un nouveau projet de construction à la Fleuriaye, après consultation des chefs de départements et de services. Il a déjà rencontré le nouveau président de l'université à ce sujet ainsi que la mairie de Carquefou afin de s'assurer que le terrain prévu à cet effet est toujours disponible.

Selon lui, il est aussi nécessaire d'améliorer la communication au sein de l'IUT avec l'utilisation de PRODOC et la mise en ligne de documents à destination des personnels.

Enfin, il se dit confiant dans la capacité de l'IUT d'avancer. Il précise qu'il ne sera pas le représentant du département GMP mais bien de l'IUT dans son ensemble.

N. BARBU s'interroge : quelles sont les raisons pour lesquelles les deux candidats proposent une équipe de direction restreinte ?



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Pour R. DALLE, il s'agit d'être avant tout efficace dans l'action, tout en créant des commissions transversales composées de personnels enseignants, administratifs et techniques, chargées de travailler sur des thématiques particulières.

Y. POUZAINTE indique que sa position sur la question a évolué suite aux rencontres organisées avec les personnels dans le cadre de la campagne. Il souhaite également la mise en place d'une équipe restreinte, ce qui facilitera le dialogue avec les départements et les services.

A. SARDA demande si les directeurs adjoints bénéficieront d'une délégation de signature de la part du directeur et dans quelle mesure ils exerceront une autorité sur les personnels. Les deux candidats sont favorables à la mise en place de délégations de signature et au fait que les directeurs adjoints puissent exercer une autorité sur les personnels dans le périmètre de leurs missions.

Les débats étant clos, les 17 membres du conseil présents ou représentés procèdent au vote :

Y. POUZAINTE : 11 voix

R. DALLE : 6 voix

A. SARDA précise que cet avis sera transmis aux membres du conseil d'institut, tout comme les résultats de la consultation des personnels. Il demande aussi aux deux candidats de lui remettre une version actualisée de leurs projets d'ici le 26 avril afin de les transmettre aux administrateurs.

A. SARDA invite les deux candidats à suivre les débats du Conseil de Direction.

3. COM : état d'avancement des travaux

A. SARDA rappelle la procédure mise en œuvre pour l'adoption d'un contrat d'objectifs et de moyens (COM) à l'IUT. La signature du contrat quinquennal entre le ministère et l'université est normalement conditionnée par la signature d'un COM entre l'université et les IUT.

Le ministère de l'enseignement supérieur a finalement signé le contrat quinquennal avec l'université de Nantes sans attendre la remise des COM. A. SARDA considère donc que la question de la mise en place d'un COM pourra être reprise par la nouvelle équipe de direction intérimaire à compter du 15 mai.

4. Point sur la rénovation du site Joffre

A. SARDA indique aux membres du conseil que 85 % de l'enveloppe attribuée par le ministère en 2011 pour la mise en sécurité du site Joffre (400 000 €) concerne la rénovation de l'amphi 4. Le reliquat des reports de 2010 servira à des travaux de mise en sécurité au département Informatique (fuites d'eau, portes...), la maintenance des toitures et la réparation d'une canalisation d'eaux usées.

Etant donné les intrusions fréquentes et l'état général du bâtiment B, il faut aussi envisager sa fermeture définitive.

5. Pilotage création de nouveaux locaux

F. DELBART, chef de la division de patrimoine immobilier de l'université a informé A. SARDA de la nécessité de transmettre, d'ici fin juin, un cahier des charges pour le déménagement du site Joffre et la construction d'un bâtiment supplémentaire à la Fleuriaye. Sur cette base, le ministère donnerait son accord fin 2012, pour un déménagement en 2015-2016.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Un programmeur mandaté par les services de l'université apportera son soutien et ses compétences dès le 4 mai prochain. A. SARDA propose que C. PLOT pilote un comité de pilotage sur le sujet. Il demande également aux départements GEA et Informatique de mandater quatre collègues pour participer à ce comité. P. CASTAGNA intégrera aussi ce groupe pour gérer les besoins de la recherche et du transfert technologique.

Le dossier élaboré il y a quelques années pour la construction de la dernière tranche sera actualisé en fonction des besoins. Plusieurs questions seront posées : quelle place pour le CFA, quid du regroupement des services centraux, sera-t-il nécessaire de conserver deux centres de documentation, peut-on envisager la création d'un département tertiaire complémentaire, quid du développement du service de formation continue, de la création de masters technologiques, ... ?

A. SARDA tient à souligner l'importance des questions juridiques liées au plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Carquefou : si un second terrain situé à environ 400 m du site de la Fleuriaye est bien réservé, cela engendre des servitudes supplémentaires. Par ailleurs, l'option d'une construction d'un bâtiment unique sur le site de la Fleuriaye ne pourrait être envisagée que dans le cadre d'une modification du PLU.

Y. POUZAINTE ajoute que d'autres questions se posent dans le cadre de ce déménagement : la circulation sur le site de la Fleuriaye, la création de nouveaux logements étudiants, l'agrandissement du RU, l'amélioration des transports, ...

A. SARDA invite le département GEA à réfléchir à la création d'un nouveau département tertiaire. La création de ce département est actée dans le dernier quadriennal et reste une recommandation de la CCN-IUT lors de la dernière évaluation.

- La création de ce département devra être faite en concertation avec les autres IUT de l'Université de Nantes, et dans le cadre d'une réflexion plus large de l'ARIUT.
- La création de ce nouveau département sera présentée comme une option dans le dossier de construction dans un premier temps.
- Reste posé le problème des moyens.

6. Retour sur le compte de résultat 2011

A. SARDA rappelle les modifications fréquentes apportées par les services de l'université sur le compte de résultat de l'IUT durant le mois de mars.

La dernière version de ce bilan financier, adopté par le conseil d'administration de l'université le 30 mars fait état d'un excédent de 318 471,66 € pour l'IUT de Nantes. Auquel il fait retrancher 108 712,12 € correspondant à la paye des heures complémentaires de janvier 2012 qui doivent être rattachées à l'exercice 2011 et 133 707,58 € de reports liés aux travaux de rénovation du site Joffre. Une fois déduites quelques écritures comptables liées à la procédure de gestion à l'achèvement, l'excédent s'élève à 45 155,96 €.

Cet excédent s'explique par le fait que plusieurs commandes passées fin 2011 n'ont été imputées qu'en 2012 (service « non fait »), par une baisse des factures d'énergie sur novembre et décembre et par des recettes 2011 de formation continue dont les dépenses ne seront réalisées qu'en 2012.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

J-R. DUBAS a élaboré des tableaux comparatifs de dépenses et de recettes sur la période 2008-2011¹. On peut noter les points suivants :

- Une évolution de la masse salariale essentiellement due au développement des activités de recherche à l'IUT,
- Les activités d'enseignement en DUT : on constate une baisse des effectifs depuis 4 ans. Etant donné la situation budgétaire fin 2007, de nouvelles maquettes ont été définies en concertation avec les départements afin de s'aligner sur les PPN ; des PPN qui ne prennent pas en compte l'effet TP=TD, les DS, le suivi des stages et les projets tutorés. Pour autant, on note une sous consommation des heures par rapport aux maquettes. Cette sous consommation doit nous interpeller alors que le taux de réussite des étudiants en DUT a diminué,
- Financement des licences professionnelles : la lecture du bilan indique que ce sont les recettes engendrées par le CFA qui permettent de compléter le financement des postes gagés et non pas les recettes liées aux contrats de professionnalisation,
- Dépenses de fonctionnement : elles ne cessent de croître depuis 2008,
- Dépenses d'équipement : environ 38 000 € sont disponibles au titre des dotations aux amortissements pour renouveler du matériel à l'IUT. Pour l'instant, cette somme est gelée au niveau de l'Université.

7. DBM n°1

J-R. DUBAS expose les éléments de la décision budgétaire modificative : soit la prise en compte de nouvelles recettes liées aux journées pédagogiques nationales QLIO (42 504 €) et à l'assemblée des chefs de départements GEA (24 500 €).

Les membres du conseil votent la DBM n°1 à l'unanimité.

8. Vie de l'IUT

J. SALLE présente les manifestations et les événements passées et à venir :

- Concours J'CUP QLIO fin mars : c'est une équipe d'étudiants du département QLIO de l'IUT de Nantes qui a gagné le premier prix du projet le plus innovant ; J-P. GUERIN tient à remercier l'ensemble des personnels qui ont participé à l'organisation de cet événement,
- Un étudiant du département QLIO a également reçu le premier prix aux « entrepreneuriales »,
- La finale régionale Course en Cours se déroule le 25 avril sur le site de la Fleuriaye,
- L'Assemblée des chefs de départements GEA se déroule sur le site Joffre les 24 et 25 mai,
- L'IUT de Nantes sera présent aux journées scientifiques organisées le 9 juin à la cité des congrès,
- Le 22 juin se déroule l'expo-projets industriels sur le site de la Fleuriaye, ainsi qu'un forum emploi-entreprises à destination des étudiants, la fête des personnels et un concert étudiants organisé par l'association des étudiants du département GTE,
- Les dossiers d'évaluation de l'IUT de Nantes ont été mis en ligne sur le site Intranet.

¹ Cf Bilan exercice 2011



9. Informations et questions diverses

V. CLAUDEL présente la réorganisation prévue des services centraux pour la rentrée 2012-2013, à savoir :

- Le remplacement à prévoir de D. LAMBERT à la scolarité (départ en retraite),
- Le remplacement à prévoir de J. SALLE au poste de chargée de communication (départ en retraite),
- Le remplacement de J-R. DUBAS comme chef du service financier : V. CLAUDEL deviendrait le responsable d'un service Affaires financières et BME,
- La nécessité de recruter un nouveau responsable administratif qui assurerait les fonctions de responsable des affaires générales et juridiques – scolarité et communication.

Les membres du conseil s'étonnent de n'être informés de ces modifications que si tardivement dans l'année.

Pour D. MARQUET, ce n'est pas au conseil de direction de décider de cette réorganisation mais au directeur.

V. CLAUDEL ajoute que la nouvelle équipe de direction pourra redéfinir les contours de cette réorganisation. Cette question permet aussi de s'interroger sur les compétences du conseil de direction et les domaines sur lesquels il doit statuer.

La séance est levée à 17h15.

**Le prochain Conseil de Direction est fixé au lundi 4 juin, à 14h15,
site de la Fleuriaye.**



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01